

Compte rendu du Conseil Municipal
Lundi 14 avril 2017

Présents: Dominique Bonjour, Michel Rambaud, Jean-François Estachy, Nicolas Aubin,
Philippe Estachy, Ludovic Disdier, Jean-Luc Boudouard, Pierre Guillemain, Gérard Perrier,
Marie Josée Garnier,
En présence de Philippe ROUSSELLE, trésorier public

Absent, excusé : Thierry Rosati

Secrétaire de séance : Marie-Josée Garnier Début de séance : 9h00

Approbation du compte rendu du 10 mars 2017 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Indemnités des élus, nouveau point d'indice

Monsieur le Maire rappelle les différents taux applicables pour les indemnités du Maire et des Adjointes et notamment la circulaire préfectorale du 23 mars 2017. Les montants maximaux bruts mensuels des indemnités des élus locaux sont revalorisés.(IB passe 1015 à 1022)

Pour éviter de délibérer à chaque modification de l'IB il est nécessaire de les attribuer en fonction de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Voté à l'unanimité moins une abstention.

Voir achat triangle parcelle 24

Accord de l'ensemble du conseil pour que le Maire demande aux héritiers leur accord

Servitude canalisations et regard au Grand Champ

Monsieur le Maire précise qu'il y a une possibilité de règlement autre que la déclaration d'utilité publique par la mise en place d'une Servitude rurale. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire la procédure : 1 voix contre 2 Abstentions 7 pour

Affaire Vicinzenzo / mairie et famille Guisteto

Le Conseil Municipal donne son accord pour autoriser Monsieur le Maire à prendre une délibération pour que Maître Colmant nous défende conjointement avec la famille Guisteto

Budget eau :

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Budget Commune :

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Budget eau / affectation des résultats :

Hors la présence du Maire, le compte administratif est présenté par le 1er adjoint.

Il fait apparaître un excédent d'investissement de 24 113,90€ et un déficit de fonctionnement de 42 996,91€.

Le solde d'exécution est de 13 125,55€ soit en fonctionnement de – 41 360,26€ et en investissement de 54 485,81€.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Budget commune / affectation des résultats :

De même le compte administratif fait apparaître un déficit d'investissement de 76 613,30 € et un excédent de fonctionnement de 45 767,10 €.

Le solde d'exécution est de 171 958,96 € soit 153 572,21 € en fonctionnement et 18 386,75 € en investissement. Le compte administratif est adopté par 9 voix, un vote contre.

Budget commune 2017:

La section de fonctionnement est de 504 288,21€.

La section d'investissement est de 77 050,00€

1 abstention, 9 voix pour.

Budget eau 2017 :

La section de fonctionnement est de 214 165,11 €.

La section d'investissement est de 136 962,26€.

Adopté à l'unanimité.

Budget eau / subvention exploitation :

La subvention de compensation prélevée sur le budget principal est de 140 419,24 €.

Questions diverses

Voirie rurale : 8000 euros de subvention au lieu de 10000 attendus pour un minimum de 1500 euros de travaux ou matériaux et pour demander l'autorisation de commencer les travaux avant la notification. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

Trieur du laus : Mise en vente au plus offrant

Remise de la médaille à Mgr DI FALCO 1 contre 4 abstentions et 5 pour

La séance est levée à 12h00.

*Le Maire,
Dominique BONJOUR*

